

Les vaccins recommandés non obligatoires

01 2025

L'obligation vaccinale en France ne concerne que 15 maladies potentiellement mortelles.

Les vaccins recommandés mais non obligatoires protègent contre :

- **Le rotavirus** : le microbe responsable des gastro entérites les plus sévères du nourrisson, avec environ 14000 hospitalisations par an en France. **Le vaccin est recommandé et remboursé depuis 2022 pour tous les nourrissons de moins de 6 mois.**
- **La méningite B** : 1^{ère} cause de méningite par méningocoque en France. Le méningocoque est mortel dans 10% des cas et peut laisser des séquelles graves définitives dans 30% des cas. Ce vaccin est **obligatoire uniquement pour les enfants nés après le 1^{er} janvier 2025. Il est recommandé et remboursé pour les enfants nés en 2023 et 2024.**
- **Les méningites A, C, W, Y** : en 2024 a eu lieu la première remontée de méningites en France après 10 ans de baisse. Ce vaccin est obligatoire pour les enfants nés après le 1^{er} janvier 2025 et **recommandé et remboursé pour les nourrissons nés en 2024 et les adolescents de 11 à 14.**
- **La varicelle** : la varicelle habituellement bénigne peut être très grave dans des cas exceptionnels, et peut se réveiller à tout âge sous forme de lésions extrêmement douloureuses nommées 'zona'. **Le vaccin contre varicelle et zona est remboursé pour les ados de plus de 12 ans et les adultes non immunisés en cas de contagé.**
- **L'hépatite A** : est une infection digestive potentiellement grave transmise par l'eau qu'on peut attraper en vacances dans le Sud de la France ou dans des pays 'chauds'. Le vaccin est **facultatif et non remboursé.**
- **La grippe** : le virus grippal est particulièrement agile à se transformer ce qui rend l'efficacité vaccinale variable. Le vaccin est **recommandé et remboursé pour tous les enfants de plus de deux ans chaque hiver depuis 2023.**
- **Le papillomavirus** (infection sexuellement transmissible): la vaccination est **recommandée et remboursée pour tous.tes les adolescent.e.s**, âgés de 11 à 14 ans pour protéger contre les verrues génitales et des maladies plus graves.
-
- **L'encéphalite à tique** : l'Allemagne et l'Autriche vaccinent tous les enfants. En France c'est une vaccination facultative et non remboursée mais utile en Alsace.
-
- **Le BCG** (contre la tuberculose) s'effectue gratuitement en PMI sur rendez-vous. L'efficacité et la durée de protection sont variables.
- Le vaccin contre la **COVID-19** a des recommandations très précises. Les enfants sains n'ont pas de recommandation actuellement.